



Association MIL ESPOIR, MILLE SAVOIRS

Actualités

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

[<= Retour](#)

• Election du Conseil d'Administration

Il y a 13 membres dans le Conseil. On a **trois démissions** qui sont celles de : Madeleine Lore, Jeremy Charles, Anne Vankerrebrouck , et Nicole Delnooz par tirage au sort. En effet comme il n'y a pas assez de démissions spontanées on tire au sort une liste et Nicole est la première que le sort a choisi. Ceci permet de mettre au suffrage des membres un tiers des sièges à pourvoir.

On a **quatre candidatures** qui sont celles de: Lisa Marin, Jean Bruno Bousson, Eliane Le Duff, et Nicole Delnooz qui se représente.

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

**Tout l'argent récolté par Mil espoir mille savoirs auprès de ses
DONATEURS PRIVÉS est consacré**

**à L'AIDE à L'ÉDUCATION par LA CANTINE ET LES
FOURNITURES SCOLAIRES**

**Tout l'argent récolté auprès des ORGANISMES PUBLICS (CONSEIL GÉNÉRAL,
CONSEIL RÉGIONAL)**

ou par A.G.I.R abcd sert aux INVESTISSEMENTS

Ce que nous résumons par l'aphorisme suivant

Mil espoir mille savoirs remplit les classes que les subventions et A.G.I.R. construisent.

• L'exposé qui suit est fait par **Michèle Zaparucha** en tant que représentante d'**AGIR**.

J'interviens ici comme membre du CA de Mil Espoir Mille Savoirs, mais j'ai aussi la casquette d'AGIR que je ne peux pas enlever si je veux parler des investissements réalisés à Bellel.

D'abord quelques mots pour vous présenter AGIR : AGIRabcd (Association Générale des Intervenants Retraités Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement) est une grosse association : 4137 adhérents dont 3124 actifs. Ces adhérents militent dans des délégations départementales ou régionales et le siège à Paris chapeaute le tout. La majorité des activités a lieu en France. A Massy un gros travail est fait pour l'insertion professionnelle. Ce bénévolat résulte d'une convention avec la Mairie et est source de revenus. Ces revenus sont utilisés par le 'groupe projets' qui, en plus de Bellel, a une action au Sénégal (réhabilitation de rizières) et au Burkina Faso (production de beurre de charité).

AGIR a les avantages d'une grosse association : reconnue d'intérêt public elle offre les garanties de sérieux recherchées par les bailleurs de fonds. Elle en a les inconvénients : les délégations sont libres de leurs projets et de leurs activités, mais la trésorerie est centralisée et son fonctionnement est très rigide.

Tous les paiements pour les investissements à Tanfirgane se font sur le « Compte Ecole ». AGIR paie sur factures et MEMS peut être amenée à faire des avances. Pour des raisons pratiques et historiques (contrôle des travaux) c'est M.E.M.S qui gère ce compte et c'est Corinne Heiob qui a été chargée d'en être la trésorière.

- Réalisations au 17 juin 2009

mai 2007	1 ^{er} mobilier	910 000 CFA	1 390 €
novembre 2007	1 ^{ème} classe	5 681 000	8 660
décembre 2007	2 ^{ème} mobilier	525 000	800
printemps 2008	2 ^{ème} classe	5 681 000	8 660
décembre 2008	3 ^{ème} classe	6 100 000	9 300
décembre 2008	3 ^{ème} mobilier	778 000	1 190
janvier 2009	Case directeur	235 000	360
juin 2009	Moulin à mil	1 485 000	2 300
juin 2009	Hangar pour le moulin	300 000	460
	TOTAL	21 695 000 CFA	33 120 €

- Participation AGIR

Conseil Général de l'Essonne	13 850 €
Frères d'Espérance	3 800 €
Mairie de Massy	2 500 €
Fonds propres à AGIR	5 000 €
TOTAL	25 150 €

- Participation MEMS

Conseil Général du Finistère 2008	3 820 €
Conseil Général du Finistère 2009	1 550 €
Fonds propres à M.E.M.S (dons des <u>Kiwanis</u> , de <u>Glaxo A Ra</u> , de l'Ecole du Sacré Coeur)	2 600 €
TOTAL	7 970 €

• **FRÈRES D'ESPÉRANCE** a donné une subvention de 3 800 € exclusivement destinée au 3ème mobilier et au moulin à mil. L'excédent paie presque entièrement le hangar pour le

moulin.

Agir va déposer un nouveau dossier au Conseil Général de l'Essonne pour un projet triennal pour la construction d'une classe et d'une maison d'instituteur dans les deux villages demandeurs. **Le Conseil Général du Finistère vient d'accorder une subvention de 3100 € à M.E.M.S.** (dont 1550 € déjà pris en compte dans le tableau ci dessus) et **le Conseil Régional de Bretagne une subvention de 11 400 € sur trois ans.**

Nos demandes à la fondation Air France ont essuyé 3 refus successifs. La fondation ELLE nous a refusés. Un dossier déposé à AREVA nous a été renvoyé, mais nous insistons et avons demandé des explications.

*-> **Commentaires de Jacques sur le moulin à mil :** Le lobby des femmes d'ici, solidaires des mamans Wodaabé, a gagné ! Le moulin à mil a été livré et leurs préposées (és... ?) sont en cours de formation. Notre doctrine s'en sort intacte : « L'argent des donateurs de Mil espoir mille savoirs doit être utilisé exclusivement pour l'aide à l'éducation et non pour l'assistanat aux gens du village ». En effet c'est A.G.I.R. qui s'en est occupé et le moulin a été intégralement financé par Frères d'Espérance. (ouf de soulagement).*

- **Troisième classe :** Elle a été commandée et livrée en début d'année. Jacques Bolloré a pu constater son achèvement et la livraison des bancs.
- **La maison du directeur :** Elle n'était pas tout à fait terminée quand Jacques Bolloré a quitté Belel. On l'a fait faire cimentée pour ne pas avoir à y revenir à chaque saison des pluies. On sait qu'elle est maintenant occupée et que le directeur est très content.
- **Les projets :** Une unité scolaire est composée d'une classe en dur, de ses bancs et d'une maison en banco cimentée pour l'instituteur. Nous avons reçu des promesses de subvention de la part du Conseil Général du Finistère, du Conseil Régional de Bretagne (demandé par M.E.M.S), de la Mairie de Massy, du Conseil Général de l'Essonne (demandé par A.G.I.R.) pour : **un ensemble à Abilbal Comboulbe, un ensemble à Adjoubarat Tchintafaracine.** Mais il est bien évident que **nous soumettrons la réalisation de ces ensembles au sérieux de l'enseignement qui y sera prodigué.**

- Au même titre que pour vos dons et parrainages, le Conseil d'Administration est responsable de la bonne utilisation des sommes qui lui sont confiées par les institutionnels. Nous n'utiliserons pas des fonds publics pour construire des classes si les instituteurs n'y sont pas présents. Donc ces projets sont soumis à la volonté de développement de l'Education Nationale Nigérienne. (*Nous attendrons de nous en assurer avant d'engager les dépenses.*)

- On souligne le caractère exceptionnel de la collaboration et de l'entente qui règne entre NINAFRI, A.G.I.R et M.E.M.S. On est de taille, de culture et même de pays et de langue différents mais on s'épaule, on travaille ensemble et sur le même terrain ... On attend de la FONDATION DE FRANCE quand elle aura à intervenir qu'elle se joigne à l'attelage dans la belle harmonie de ceux qui poussent.

En conclusion : jusqu'à présent votre association était un rassemblement de circonstances voué à procurer de la nourriture à des gamins pour qu'ils apprennent à lire et à écrire.

Avec la dimension qu'elle prend, sa bonne santé financière, les perspectives que nous ouvre monsieur Galenc, elle s'ancre dans la durée. Elle peut se donner désormais comme ambition de soutenir les efforts des Wodaabé pour se doter d'un encadrement qui les sorte de leur isolement.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.



Dernière minute : Suite au CA et à l'AG Michèle a décidé d'avancer son voyage au Niger en octobre pour rencontrer l'Inspecteur d'Académie avant la rentrée scolaire. L'objectif est : 1° Renforcer notre collaboration pour faire face à l'absentéisme et essayer d'avoir des instituteurs motivés en contrepartie des moyens que nous offrons,

2° Étudier avec Djouri et l'Inspecteur la faisabilité de l'idée de Jacques Bolloré à savoir rémunérer un aide Wodaabé parlant le français afin de faire l'interprète entre l'instituteur et les enfants et ce dans les premiers mois de l'apprentissage,

3° Constituer le stock de nourriture pour écrieter les prix élevés de fin d'année (utilisation de la donation de nos amis Belges), contrôle de la mise en place du stock à Abilbal Combulbé et à Adjoubara Tchintafaracin.

Concarneau, le 24 juin 2009